



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME de CHEVERNY

Par arrêté n° 068 en date du 14 septembre 2017,  
le Président de la Communauté d'Agglomération de Blois-Agglopolys a prescrit et défini les modalités de l'enquête publique  
qui se déroulera à la Mairie de CHEVERNY, Place de l'Eglise – 41700 CHEVERNY

du 9 octobre 9h00 au 10 novembre 2017 16h30

Le dossier relatif à l'enquête prescrite à l'article 1 sera tenu à disposition du public pendant la durée de l'enquête, à la **Mairie de Cheverny**, Place de l'Eglise 41700 Cheverny,

**Les mercredis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h**

**Les mardis et vendredis de 9h à 12h et de 14 h à 16 h 30**

et consultable sur le site Internet de la communauté d'agglomération [www.agglopolys.fr](http://www.agglopolys.fr) et sur le site internet de la mairie de Cheverny [www.cheverny.fr](http://www.cheverny.fr).

la consultation du dossier sera également possible sur un ordinateur mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie de Cheverny pendant les heures d'ouverture du public.

Les avis des Personnes Publiques Associées et Consultées reçus dans le délai imparti de la consultation sont joints au dossier. L'Autorité Environnementale également consulté, a fait savoir qu'elle ne rendrait pas d'avis sur ce dossier dans le délai imparti de consultation.

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif d'Orléans, par décision n°E17000118/45 en date du 13 juillet 2017, a désigné Monsieur Patrick TICHIT, officier de l'armée de terre à la retraite, en tant que commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur, recevra le public, à la **Mairie de Cheverny**, Place de l'Eglise - 41700 CHEVERNY **lors des permanences suivantes :**

- le **lundi 9 octobre 2017 de 9h à 12h,**

- le **jeudi 26 octobre 2017 de 9h à 12h,**

- le **vendredi 10 novembre 2017 de 13h30 à 16h30 (clôture effective).**

**Pour être jointes au registre, les observations du public pourront être formulées :**

- sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet en mairie de CHEVERNY
- par courrier à la Mairie de CHEVERNY, Place de l'Eglise CHEVERNY à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur
- par courriel à : [plu-cheverny@agglopolys.fr](mailto:plu-cheverny@agglopolys.fr) pour être jointes au registre.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre, au Président de la Communauté d'Agglomération de Blois-Agglopolys, le dossier, son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie de Cheverny Place de l'Eglise 41700 CHEVERNY et à Agglopolys à la Direction de la Planification, de l'Aménagement et du Développement Durable (D.P.A.D.D), 34 rue de la Villette à Blois, aux heures et jours d'accueil du public pendant un an à compter de la remise du rapport et des conclusions motivées.

Après l'enquête publique, le projet de révision du PLU sera soumis à délibération du Conseil Communautaire de l'Agglomération de Blois-Agglopolys.